

## COMITE SYNDICAL

**MARDI 22 OCTOBRE 2024  
à 18 H**

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 octobre à 18 heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal pour la Production et la Livraison Alimentaire de Repas Collectifs, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle à manger du SIPLARC, au 1 rue Saint-Just à Noisy-le-Sec, sous la présidence de Madame Julie GRÜNEBAUM, Présidente en exercice.

Etaients présents :

- Madame Julie GRÜNEBAUM
- Madame Sissi SAIB DAHLI
- Madame Françoise CELATI
- Monsieur Théo FONSECA
- Monsieur Gilles THOMAS

Lesquels forment la majorité du Comité Syndical en exercice.

Absents excusés ayant donné mandat : NEANT

Absents excusés : NEANT

Absents non excusés : NEANT

A été désigné secrétaire de séance : Madame Françoise CELATI

	Comité syndical Séance du 22 octobre 2024
---	--

**Liste des délibérations, examinées par le comité syndical**  
*(Conformément aux dispositions des articles L. 2121-25 modifié et L5211-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT))*

---

2024-10-22/01 - Adoption des comptes-rendus des séances des 12 avril et 28 juin 2024

- ***Délibération adoptée à l'unanimité***

2024-10-22/02 - Relation des décisions prise par la Présidente en vertu des délégations données par le Comité Syndical au vu des dispositions des articles L.2122-22, L.5211-2 et 10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

- ***Délibération adoptée à l'unanimité***

2024-10-22/03 - Refonte partielle des statuts : extension de l'objet statutaire au portage des repas ainsi qu'à la livraison des repas au sein des EHPAD des communes de Bondy et Noisy-le-Sec

- ***Délibération adoptée à l'unanimité***

2024-10-22/04 - Adhésion à RESTAUCO

- ***Délibération adoptée à l'unanimité***

2024-10-22/05 - Approbation de la rémunération de la représentante du SIPLARC en tant qu'administrateurs de la SEML SEMELOG

- ***Délibération adoptée à l'unanimité***

2024-10-22/06 - Admission en non-valeur à la demande du SGC de ROSNY pour un montant de 65 €

- ***Délibération adoptée à l'unanimité***

2024-10-22/07 - Don de mobilier aux bénéfices des agents du SIPLARC

- ***Délibération adoptée à l'unanimité***

2024-10-22/08 - Demande de subvention au titre du dispositif LFE auprès de France Agrimer

- **Délibération adoptée à l'unanimité**

2024-10-22/09 - Adhésion au groupement de commande Synergie communes dont le coordonnateur est Tables communes (désignation d'un représentant du SIPLARC au sein de la commission d'appel d'offres du groupement ou CAO)

- **Délibération adoptée à l'unanimité**

2024-10-22/10 - Création de la commission d'appels d'offres ou CAO et élection de ses membres

- **Délibération adoptée à l'unanimité**

2024-10-22/11 - Adoption à nouveau de la refonte du RIFSEEP (IFSE et CIA) à la demande de la Préfecture, bureau du contrôle de la légalité

- **Délibération adoptée à l'unanimité**

2024-10-22/12 - Modification du tableau des effectifs et des emplois

- **Délibération adoptée à l'unanimité**

2024-10-22/13 - Principe et modalités d'attribution des chèques cadeaux aux agents du SIPLARC à l'occasion des fêtes de fin d'année pour l'exercice 2024

- **Délibération adoptée à l'unanimité**

2024-10-22/14 - Adoption des astreintes et des permanences (modification de la liste des emplois éligibles)

- **Délibération adoptée à l'unanimité**

Noisy-le-Sec, le mercredi 23 octobre 2024

La Présidente



Julie GRÜNEBAUM

The image shows a blue circular official stamp of SIPLARC (Syndicat Intercommunal de Production et de Livraison Alimentaire pour les communes de Noisy-le-Sec, Noisy-le-Grand, and Noisy-le-Village). The stamp contains the text 'Syndicat Intercommunal de Production et de Livraison Alimentaire pour les communes de Noisy-le-Sec, Noisy-le-Grand, Noisy-le-Village' around the perimeter and 'SIPLARC' in the center. A handwritten signature in black ink is written over the stamp, and the name 'Julie GRÜNEBAUM' is printed in black text below the signature.